

# RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL de 1<sup>re</sup> classe

## EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE

SESSION 2016

### ÉPREUVE ÉCRITE :

**Rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 22 pages**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.  
S'il est incomplet, en avertir un surveillant.**

Vous êtes rédacteur territorial principal de 1<sup>re</sup> classe, à la direction « services de proximité, développement économique » de la commune de Ressources (40 000 habitants).

La commune est située au cœur d'un bassin d'emploi où le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Dans un premier temps, le Maire vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur les moyens d'action des communes en matière d'emploi.

**10 points**

La collectivité a décidé la création d'une structure communale inspirée des « maisons de l'emploi », chargée de conduire des actions d'animation, de coordination et d'information afin de dynamiser l'emploi sur le territoire.

Aussi, dans un deuxième temps, le Maire vous demande d'élaborer des propositions opérationnelles en vue de définir précisément les objectifs et les modalités de fonctionnement de cette structure.

*Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.*

**10 points**

#### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Une intervention complémentaire à celle des autres acteurs » – *Les collectivités territoriales et l'emploi : bilan d'un engagement (extrait)* – *Rapport d'information du Sénat* – 3 juillet 2012 – 5 pages
- Document 2 :** « Les compétences des collectivités territoriales en matière d'emploi » – *collectivites.locales.gouv* – mis à jour le 9 septembre 2015 – 1 page
- Document 3 :** « L'emploi s'impose dans la campagne électorale » – Cédric Néau – *La Gazette des communes* – 18 mars 2014 – 2 pages
- Document 4 :** « Les pratiques des maisons de l'emploi : résultats et illustrations », dans *Consolidation des maisons de l'emploi – 2011 (extraits)* – Alliance villes emploi – Décembre 2012 – 5 pages
- Document 5 :** « Le café "Création d'entreprise": un guichet unique pour les créateurs d'entreprises » – Michel Léon – *Rubrique Expériences des sites mairieconseils.net et localtis.info* – 3 décembre 2012 – 1 page
- Document 6 :** « La réforme du code des marchés publics conforte les clauses sociales » (extraits) – Nathalie Levray – *La Gazette Santé-Social* – 11 mars 2016 – 2 pages
- Document 7 :** « Étude emploi "Les jeunes et l'apprentissage dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics en 2010" » (extrait) – *Synthèse n° 55 – CNFPT* – Mai 2013 – 1 page
- Document 8 :** « Après la loi NOTRe, quelles interventions économiques pour les communes et les EPCI ? » – *mairie-conseils.net* - 2 mars 2016 – 1 page
- Document 9 :** « Emplois d'avenir : la dynamique est enclenchée dans les collectivités » – Martine Doriac – *La Gazette des communes* – mis à jour le 13 janvier 2015 – 2 pages

#### **Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*